



# JOURN@L FOOT

N°495 DU 18 NOVEMBRE 2021

## ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER 2021

L'assemblée générale d'hiver du District aura lieu le  
**VENDREDI 26 NOVEMBRE à 19h** au  
 Centre de Conventions  
 Archamps Technopole  
 74160 ARCHAMPS

## IMPORTANT : COMMISSION DE L'ARBITRAGE

En cas de forfait , un mail d'avertissement au District est nécessaire. Il est cependant important de prévenir l'arbitre par mail **et le vendredi après 12h par téléphone également** (annuaire des arbitres [ici](#))

## ATTENTION !

Au cours de ces dernières semaines plusieurs accidents sont à déplorer sur nos stades, dont certains très graves. Nous rappelons que **tous les pratiquants et pratiquantes du club, quel que soit leur âge doivent être obligatoirement licenciés.**

Tous les dirigeants, encadrants, responsables d'équipes doivent posséder une licences «dirigeant». Les bénévoles du club n'ayant pas le statut de dirigeants doivent posséder une licences « bénévoles» (à tarif réduit). A défaut de licence, et en cas d'accident, LA RESPONSABILITE PERSONNELLE DU PRESIDENT serait engagée ! Par ailleurs pour les titulaires d'une licence de joueurs ou arbitres, la souscription d'une licence «dirigeant» dans ce même club est gratuite !

## COMMISSION DES JEUNES

Clubs engagés dans le Festival U13 : Merci d'avertir vos adversaires, vos matchs du 27/11 sont reportés au 04/12.

## IMPORTANT : COMMISSION DE DISCIPLINE

Le joueurs ou dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de faire parvenir à la dite Commission un rapport circonstancié dans les 48 heures, ce rapport comparé avec celui de l'arbitre permettrait aux personnes chargées d'instruire le dossier de le gérer en toute objectivité et d'éviter, surtout, un appel ou un recours bien souvent dommageable

## SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1  
 REGLEMENTS P2  
 DISCIPLINE P4  
 FEMININES P10  
 FORMATION P11  
 TECHNIQUE P11  
 STATUT DES EDUCATEURS P12  
 COUPES P14

## NOTE AUX CLUBS

---

### Clubs non à jour avec le relevé n°1 payable au 05/11/21 :

Arthaz Sports - Coussinets Mahle - Futsal Lac d'Annecy – GPT Dingy Lanfonnet - GPT Voirons - Lanfonnet - Raquette FC

## TOURNOIS

---

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

### TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger > Formulaires divers > Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

*Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.*

## CORRESPONDANCE

---

### CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

#### Commission des Règlements :

AG Bons – FC Evian – Arthaz Sports – ES St Jeoire la Tour - Berthelon

#### Commission de Discipline :

Revillet – Gargano – Duret - JS Reignier – US Argonay – Beaumont Collonges FC – Foron FC

#### Commission des Jeunes :

GJ Dingy Lanfonnet – CO Chavanod (2)– US Argonay – Marnaz – Cheran FC – AS Lac Bleu – GJ Mont Blanc (2) – AS Thonon – Cluses FC – Foot Sud 74 – TEGG – FC Evian – F. Sud 74 – GJ Pays du Mont Blanc – FC Cheran – Bonne AC – AS Lac Bleu – JS Reignier – Bonne AC – Allinges – FC Cluses – FC Cheran – Foron FC – FC La Semine – CO Chavanod

#### Commission Sportive :

FC Cruseilles – Arthaz Sports – Allinges – FC St Cergues – AS Sillingy – CS Veigy – AS Lac Bleu – Megève – US Argonay – Epagny – CS Chamonix – Marignier SP – AS Marin – ES Cernex – US Mont Blanc – FC Aravis – FC Villy Pelloux – ASP Villaz – US Mont Blanc – Foron FC – US Challex - AS Evires – FC Cruseilles - CS St Pierre - E. Demiaux

#### Commission Féminine :

AS Thonon – ES Chilly – ESCO – CS St Pierre en Faucigny - Demules

#### Commission des Arbitres :

FC La Filiation – Altunok – Benard - Blin

**Commission des Coupes :**  
AJ Ville la Grand – ES Thyez

**Commission des Terrains :**  
AS Lac Bleu

**Commission du Statut de l'Arbitrage :**  
Benard

**Trésorier :**  
GFA 74 – Annecy PTT – Futsal RV – Evian FC – GPT AALP – Foron FC – Bonneville – Thyez – La Motte Servolex – Pays de Gex FC

**Commission du Statut des Educateurs :**  
US Semnoz Vieugy - TEGG

## COMMISSION DES REGLEMENTS

**Présidents :** Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

**Réunion du 15/11/2021**

**Publiée le 18/11/2021**

### DECISIONS

---

#### **MATCH n°24138485**

**DOSSIER N° 495/18 : BONS EN CHABLAIS 1 – SAINT JEOIRE LA TOUR ES 1 – COUPE U17 1<sup>er</sup> NIVEAU du 06/10/2021**

#### **En la forme :**

La réclamation d'après match formulée par le club de BONS EN CHABLAIS concernant le fait que « serait susceptible d'avoir participé à la rencontre plus de 2 joueurs mutés hors période » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

La réclamation d'après match formulée par le club de BONS EN CHABLAIS concernant le fait que « SYLLA Abdoulaye, KEITA Mohamed, KONE Oumar, BERETE Alpha et BANCILLON Noa auraient des licences enregistrées moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

#### **Au fond :**

Attendu d'une part qu'après lecture de la feuille de match, les joueurs DEMIANOW CHWESNIK Lenny, WAKHIDI Sofiane et PERNAUDAT Lucas sont titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation hors période ».

Attendu que ces joueurs ont bien participé à la rencontre sus nommée.

Considérant l'article 160 des RG FFF qui dispose que « peuvent être inscrit sur la feuille de match six joueurs titulaires d'une licence « mutation » dont deux maximum ayant changé de club hors période au sens de l'article 92.1 des RG FFF ». Considérant que le club de SAINT JEOIRE LA TOUR ES n'a pas respecté l'article 160 des RG FFF.

#### **Décision :**

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de SAINT JEOIRE LA TOUR ES 1 pour en reporter le gain à l'équipe de BONS EN CHABLAIS 1 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

#### **Résultat:**

BONS EN CHABLAIS 1 : 3 pts

ST JEOIRE LA TOUR 1 : -1 pt

BONS EN CHABLAIS 1 : 2 buts

ST JEOIRE LA TOUR 1 : 0 but

**MATCH n°24077642****DOSSIER N° 495/19 : DIVONNE 2 – FAVERGES PORTUGAIS 1 – SENIORS COUPE 2<sup>ème</sup> NIVEAU du 31/10/2021****En la forme :**

La réclamation d'après-match formulée par le club de DIVONNE portant sur le fait que « serait susceptible d'avoir participé à la rencontre 8 joueurs mutés » est recevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 142 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

**Au fond :**

Considérant que de l'instruction de la réclamation, il apparaît que huit joueurs de l'équipe de FAVERGES PORTUGAIS 1 ont participé à la rencontre sus nommée en étant titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation »

Considérant l'article 160 des RG FFF qui dispose que « peuvent être inscrit sur la feuille de match six joueurs titulaires d'une licence « mutation » dont deux maximum ayant changé de club hors période au sens de l'article 92.1 des RG FFF »

Considérant que le club de FAVERGES PORTUGAIS 1 n'a pas respecté l'article 160 des RG FFF.

**Décision :**

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de PORTUGAIS FAVERGES 1 pour en reporter le gain à l'équipe de DIVONNE 2 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

**Résultat:**

DIVONNE 2 : 3 pts

FAVERGES PORTUGAIS : -1 pt

DIVONNE 2 : 1 but

FAVERGES PORTUGAIS : 0 but

**MATCH n°23418758****DOSSIER N° 495/20 : ARTHAZ SPORTS 1 – HAUT GIFFRE 3 – SENIORS D5 Poule B du 06/11/2021****En la forme :**

La réclamation d'après-match formulée par le club d'ARTHAZ SPORTS portant sur le fait que « des joueurs de HAUT GIFFRE 3 seraient susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club ne jouant pas le même jour ou le lendemain » est recevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 142 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

**Au fond :**

Considérant que de l'instruction de la réclamation, il apparaît qu'aucun joueur de HAUT GIFFRE 3 ayant participé à la rencontre sus nommée n'a participé à la rencontre HAUT GIFFRE 2 – LANFONNET 1 Coupe 2<sup>ème</sup> Niveau du 31/11/2021, dernier match officiel d'une équipe supérieure précédant la rencontre sus nommée.

L'équipe de HAUT GIFFRE 1 jouant le 7/11/2021, la notion d'équipiers supérieurs ne peut être invoquée à son encontre.

**Décision :**

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**MATCH n°23404609****DOSSIER N° 495/21 : CLUSES FC 1 – EVIAN FC 1 – SENIORS D3 Poule A du 07/11/2021****En la forme :**

La réclamation d'après-match formulée par le club d'EVIAN portant sur le fait que « plus de deux joueurs de CLUSES FC 1 sont susceptibles d'avoir participé à la rencontre en étant titulaire d'une licence frappée du cachet mutation hors période » est recevable conformément aux dispositions des articles 142 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

**Au fond :**

De l'instruction de la réclamation, il ressort, après vérification au fichier des licences du club de CLUSES FC que le club

a fait jouer 5 joueurs ayant une licence frappée du cachet « mutation » dont deux hors période ( BRUNIN Mathieu et AMRI Saber), ce qui est conforme aux à l'article 160 des RG FFF.

**Décision :**

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

**MATCH n°23403841**

**DOSSIER N° 495/22 : SEYNOD 1 – CHILLY 2 – SENIORS D1 POULE UNIQUE du 31/10/2021**

**En la forme**

La réclamation d'après-match formulée par le club de CHILLY portant sur le fait que « le joueur KERBOUA Sofiane serait susceptible d'être en état de suspension au jour de la rencontre » est recevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 142 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

**Au fond :**

Attendu que de l'instruction de la réclamation, il apparait que le joueur KERBOUA Sofiane a bien participé à la rencontre sus nommée.

Attendu que le joueur KERBOUA Sofiane a été sanctionné d'un match ferme suite à trois avertissements par décision du 18 octobre 2021, publiée le 21 octobre 2021 avec une date d'effet au 25 octobre 2021.

Considérant de ce fait que le joueur KERBOUA Sofiane ne pouvait pas participer à la rencontre du 31 octobre 2021.

**Décision :**

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de SEYNOD 1 pour en reporter le gain à l'équipe de CHILLY 2 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

**Résultat :**

SEYNOD 1: - 1pt

CHILLY 2: 3 pts

SEYNOD 1: 0 but

CHILLY 2: 1 but

*Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).*

## **COMMISSION DE DISCIPLINE**

Président de séance : Pierre BERNARD.

Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.

Présents : Denis MOUCHET, Alain ROSSET.

Réunion du lundi 15-11-2021

Publié le jeudi 18-11-2021

**Tous les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le week-end du 6 et 7/11 et jouant le 11/11 purgeront leur automatique le 11/11... (ils pourront jouer les 13,14, 20, et 21) ... et purgeront la suite de la sanction à compter du 22/11 (se référer pour les sanctions définitives à FootClubs).**

**Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.**

**Délégation acceptée.**

**Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :  
Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.**

**Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.**

**Le District est soumis à l'application du pass sanitaire.**

#### DEMANDE DE RAPPORT

**FC FRANGY : Séniors D3 – POULE C – Match n°23405200 du 07/11/2021**

**FC FRANGY – AS EVIRES**

Demande de rapport au joueur DELABI Ludovic (FRANGY) pour son comportement après le match, et ce pour le samedi 27/11/2021 dernier délai.

#### DOSSIER REMIS A L'INSTRUCTION

**Dossier N° 14- 493/51310.1**

**Match N° 23418663 Seniors D5 – Poule A du 24/10/2021**

**AS MARIN II - FC GAVOT II**

#### CONVOCATIONS AUDITIONS

**Dossier N° 16- 494**

**FC FORON**

**Sont convoqués le lundi 13 décembre 2021 à 18 hrs. (ATTENTION CHANGEMENT DE DATE)**

**MARTINS Andréa, arbitre accompagnée de son tuteur légal  
CHENTOUFI Rachid, président de FC FORON**

**Dossier N° 12 - 492/50687.1**

**Match N° 23405485 Séniors D4 – Poule B du 16/10/2021**

**ES NEYDENS – FOOT SUD GESSIEN 2**

**Sont convoqués le lundi 29/11/2021 à 18 heures 30**

**L'arbitre :**

SETTI Amar

**ES NEYDENS :**

Le président ou son représentant

BOROVCI Azem, arbitre assistant

BELABBAS Benamar, éducateur

ADEMI Arsim, joueur n°5

**FOOT SUD GESSIEN :**

Le président ou son représentant

GALLOPIN André, arbitre assistant

ZUCCONE Cyril, éducateur

**Dossier N° 13 - 492/50754.1**

**Match N° 23405618 Séniors D4 – Poule C du 16/10/2021**

**FC COMBLOUX 2 – CS ST PIERRE 2**

**Sont convoqués le lundi 29/11/2021 à 19 heures 15**

**L'arbitre :**

LUIGGI Guillaume

**FC COMBLOUX :**

Le président ou son représentant  
ROSSARD Maxence, arbitre assistant  
FIQUET Florent, délégué  
LEROY Nathan, éducateur  
Monsieur X, dirigeant

**CS ST PIERRE :**

Le président ou son représentant  
BOYADJAN Quentin, arbitre assistant  
AFILAL Jamal, éducateur

**Dossier N° 11 - 492/50036.1****Match N° 23403825 Séniors D1 du 16/10/2021**

**SP MARIGNIER – FC THONES**

**Sont convoqués le lundi 06/12/2021 à 19 heures.**

**L'arbitre :**

HANSMETZGER Hervé

**SP MARIGNIER :**

Le président ou son représentant  
SALOU Kévin, éducateur  
GALLIN A Hugo, joueur n°4

**FC THONES :**

Le président ou son représentant  
SERAFINI Kévin, éducateur  
PERRILLAT MONET Guillaume, joueur n°5

**Dossier N° 15 - 493/50891-1****Match N° 23405887 Seniors D4 – Poule E du 23/10/2021**

**ES SEYNOD III – CRAN OLYMPIQUE II**

**Sont convoqués le lundi 06/12/2021 à 19 heures 45.**

**L'arbitre :**

BENELMAADADI Sabri

**ES SEYNOD :**

Le président ou son représentant  
GNANHOUAN Sébastien, arbitre assistant  
ASSAH Said, délégué  
RICHOL Bruno, éducateur  
BOUCHOUCHA Ayoub, joueur n°4  
VIDAL Charles, joueur n°7

**CRAN OLYMPIQUE :**

Le président ou son représentant  
ZIOUANE Foad, arbitre assistant  
BOUCHARABA Ali, éducateur  
AZNAG EL Mahdi, joueur n°5  
TANG Kévin, joueur n°9

**Dossier N° 18 - 494/50038-1****Match N° 23403827 Seniors D1 du 17/10/2021****ES SEYNOD – JS REIGNIER****Sont convoqués le lundi 13/12/2021 à 18 heures 30.****L'arbitre :**

ROMERO Anthony

**ES SEYNOD :**

Le président ou son représentant

GNANHOUAN Sébastien, éducateur

**JS REIGNIER :**

Le président ou son représentant

GORMOND RAFFIN Sébastien, éducateur

**Dossier N° 9 - 492/509923.2****Match N° 23405991 du 16/10/2021 – U17 D1 – Poule A****AS THONON – US SEMNOZ-VIEUGY I****Sont convoqués le lundi 13/12/2021 à 19 heures 45.****L'arbitre :**

GOUGEON Olivier

**AS THONON :**

Le président ou son représentant

KULA Jonas, arbitre assistant

SPATHIAS DEMETRIOU Andréas, délégué

RAHMANI Nassim, capitaine

BOURZAM Yannis, joueur n°9

NASSR EDDINE Nabil, éducateur

**US SEMNOZ-VIEUGY :**

Le président ou son représentant

LOPES BENTO Manuel, arbitre assistant

DE RIDDER Fabien, éducateur

BELLEVILLE Emilien, capitaine

**Dossier N° 10 - 492/50287.1****Match N° 23404589 du 17/10/2021 - Séniors D3 – Poule A****ES SCIEZ – FC CLUSES****Sont convoqués le lundi 31/01/2022 à 19 heures.****L'arbitre :**

ALTUNOK Adem

**ES SCIEZ :**

Le président ou son représentant

ZIREK Hamza, arbitre assistant

BALLY Luc, délégué

GUNLU Gurbuz, éducateur

CHADRI Najib, dirigeant

GIRARDOZ Adrien, capitaine

MATALIN Yann, joueur n°1

**FC CLUSES :**

Le président ou son représentant  
 FONTANA Angelo, arbitre assistant  
 KHIARI Meftar, éducateur  
 SISSOKHO Moussa, capitaine

---

**Dossier N° 7 bis - 491/51112.2****Match N° 23406372 du 10/10/2021 - U15 D1 – Poule C****ANNEMASSE/AMBILLY/GAILLARD II – CSP AMPHION****Sont convoqués le lundi 31/01/2022 à 18 hrs 30.****L'arbitre :**

NICOLLET Léo accompagné de son tuteur légal

**ANNEMASSE/AMBILLY/GAILLARD II :**

Le Président ou son représentant

**CSP AMPHION :**

Le Président ou son représentant  
 FAHAMI Mbae, éducateur

# COMMISSION FUTSAL

FOOT DES ENFANTS – Pratique associée

---

**Dates des plateaux**

- 18 ou 19 Décembre 2022
- 15 ou 16 Janvier 2022
- 22 ou 23 Janvier 2022
- 29 ou 30 Janvier 2022
- 5 ou 6 Février 2022

**Inscription**Via le lien suivant : <https://forms.gle/HcnJsWhVRb2aSfNE9>**Organisations****U9 :**

- 8 équipes maximum par plateau
- Pratique sur ½ 5 matchs 10'
- Matches à 4c4 ou 5c5 (accord commun lors du plateau)

**U11 :**

- 4 équipes maximum par plateau
- Pratique sur le terrain complet
- 6 matchs de 8' par équipe (matchs aller/retour)
- Matches à 5c5

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la commission Futsal via son président BOISSON Pierre - [boisson.p74@gmail.com](mailto:boisson.p74@gmail.com)

## CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

---

**LE NOUVEAU CALENDRIER EST EN LIGNE**

**VERIFIER VOTRE ADVERSAIRE ET LIEU DE RENCONTRE POUR LES PROCHAINS MATCHS**

Le tableau des renseignements clubs également avec quelques petites modifications

Rappels :

- Les rencontres sont paramétrées aux lundis par défaut, environ 3 semaines avant, le calendrier réel est mis à jour par le District de Savoie
- 1 arbitre par rencontre désigné par le district d'appartenance aux clubs recevant.
- Utilisation systématique de la FMI
- Obligation de passer par Footclub pour modification d'horaires, dates ou lieux de rencontres.

#### JOURNEE 4

FLAC 2 contre F C AIX LES BAINS - Samedi 20 Novembre A 15H00  
Gymnase SOMMEILLER Rue des SŒURS BLANCHES - 74000 ANNECY

A FUTSAL ROCHETTE O 1 contre F C MARNAZ - Vendredi 19 Novembre à 21H00  
Gymnase du CENTENAIRE à VALGELON LA ROCHETTE

CBF 74 contre U S CHARTREUSE GUIERS - Samedi 20 Novembre à 19H30  
Gymnase PIERRE FALLION Chemin des DAVYS - 74130 BONNEVILLE

A S THONON contre FUTSALBOURGET UNITED2 (**voir si OK pour date proposée dans tableau footclub**) Maison des Sports Avenue de la GRANGETTE - 74200 THONON LES BAINS

FUTSAL BOURGET UNITED 1 contre L'ODYSSEE - Jeudi 18 Novembre à 21H00  
Gymnase du BOCAGE Rue COSTA de BEAUREGARD - 73000 CHAMBERY

FC RUMILLY VALLIERES contre A FUTSAL ROCHETTE O 2 - Dimanche 21 Novembre à 19H30  
Gymnase MONERY 10 Rue de L'INDUSTRIE - 74150 RUMILLY

#### JOURNEE 5

U S CHARTREUSE GUIERS contre F C MARNAZ - Mercredi 24 Novembre à 21H00  
Gymnase des ECHELLES Place JEAN MOULIN - 73360 LES ECHELLES

FUTSAL BOURGET UNITED 2 contre CBF 74 - Jeudi 25 Novembre à 21H00  
Gymnase du BOCAGE Rue COSTA DE BEAUREGARD - 73000 CHAMBERY

FUTSAL LAC ANNECY 2 contre A FUTSAL ROCHETTE O - Samedi 27 Novembre à 15H00  
Gymnase SOMMEILLER Rue des SŒURS BLANCHES - 74000 ANNECY

L'ODYSSEE contre A S THONON LES BAINS - Mercredi 24 Novembre à 20H30  
Gymnase de la DIAMANTERIE Chemin de BOURDIGNY - 01630 ST GENIS POUILLY

F C AIX LES BAINS contre F C RUMILLY VALLIERES - Samedi 27 Novembre à 20H00  
Gymnase GARIBALDI Boulevard GARIBALDI - 73100 AIX LES BAINS

A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre FUTSAL BOURGET UNITED 1 - Vendredi 26 Novembre à 21H00  
Gymnase du CENTENAIRE à VALGELON LA ROCHETTE

**Attention, trois journées jouées et déjà 4 rencontres en retard**

1iere journée

AS THONON contre AF ROCHETTE O 2

2ieme journée

CBF74 contre AS THONON

AF ROCHETTE O 2 contre F C RUMILLY VALLIERES

3ieme journée

FC MARNAZ contre CBF74

Dés la parution du nouveau calendrier, ces rencontres seront reprogrammées

**Coupe de Savoie** Pas de changement : Voir FOOT 493 du 04 novembre 2021

# COMMISSION FEMININES

Présidente : Claude GRANGE

## PRATIQUE

---

### PLATEAUX FEMININ

Deux plateaux féminins indoor sont proposés le **samedi 27 novembre** à MONT FOOT 5 Seynod et le **samedi 18 décembre** à la FAVELA Vougy pour les équipes féminines de U9F à U13F.

### CHALLENGE FEMININ

Des challenges féminins indoor sont proposés le **samedi 18 décembre** à la FAVELA Vougy pour les équipes féminines de U15F, U18F et seniors F.

### FESTIVAL FEMININ U13F

Vous trouverez ci-dessous le calendrier et les modalités de participation

### CALENDRIER :

#### Phase Départementale

- Tour qualificatif se déroulera le samedi 19 mars 2022 **de 12h à 14h**
- Tour Final départementale le samedi 2 avril 2022. (Même site que la pratique mixte)

#### Phase Régionale

- Tour Final régionale le samedi 2 mai 2022

#### Phase Nationale

- Finale nationale FFF le samedi 6 juin 2022

La campagne d'inscription sera lancée à partir du 15 janvier 2022 en remplissant un formulaire d'inscription disponible sur le site internet du district.

## TECHNIQUE

---

### PPF FEMININ

Dans le cadre du suivi et l'accompagnement des joueuses, nous souhaiterions obtenir de la part des éducateurs et éducatrices une évaluation des joueuses U12F U13F et U14F licenciées FFF.

L'objectif de la démarche est :

- D'identifier des joueuses à potentiels
- Former les sélections départementales U13F U14F et U15F
- Favoriser l'orientation des meilleures joueuses (à partir des U16F) vers des structures de haut niveau

Un mail a été envoyé aux référents U13, U13F, U15, U15F et responsables technique afin d'évaluer les joueuses.

Chaque saison, les joueuses sont invitées à participer à des rassemblements et les meilleures d'entre elles seront convoquées sur des centres perfectionnement.

Vous trouverez le plan d'action technique sur le site internet du district.

## DOCUMENTS UTILES

---

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

# COMMISSION DE FORMATION

Résultats de la certification CFF1 du jeudi 11 Novembre 2021 à CHAVANOD :

NOM Prénom	CLUB	Partie Pédagogique	Partie Entretien	Diplôme CFF1
ALI Loïc	FC PAYS DE GEX	Validé	Validé	OUI
CLAISSE Gaétan	US ANNECY LE VIEUX	Validé	Validé	OUI
GUILLE Hervé	AJ VILLE LA GD	Validé	Validé	OUI
GARAND Maxence	FC SEMINE	Validé	Validé	OUI
LASSERRE Pascal	AS VIUZ	Validé	Validé	OUI
ALLAMAND Angèle	FC PAYS DE GEX	Validé	Non validé	NON
MICHOUD Matthieu	ES VIRY	Validé	Validé	OUI
ZUCALLI Romain	FC SEMINE	Validé	Validé	OUI
SARAHOUI Moussa	THONON EVIAN GG FC	Non validé	Validé	NON
TRILLAUD Théo	AS SILLINGY	Validé	Validé	OUI

Résultats de la certification CFF2 du jeudi 11 Novembre 2021 à CHAVANOD :

NOM Prénom	CLUB	Partie Pédagogique	Partie Entretien	Diplôme CFF2
ARNAUD Aurélien	AG BONS EN CHABLAIS	Validé	Validé	OUI
BEAUQUIS Alexandre	CO CHAVANOD	Validé	Validé	OUI
BOULASSEL Riad	GFA	Validé	Validé	OUI
BUDAK Sertan	CLUSES SCIONZIER FC	Non validé	Non validé	NON
CORAL Sébastien	ESCO	Non validé	Validé	NON
LIOGIER Romaric	MARNAZ FC	Validé	Validé	OUI
LORENZON Nicolas	BEAUMONT COLLONGES FC	Non validé	Validé	NON
ROYER Simon	BEAUMONT COLLONGES FC	Validé	Validé	OUI
VUARAND Rémi	FC GAVOT	Validé	Validé	OUI

## COMMISSION TECHNIQUE

### DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

#### Les Débutants Tours (u7)

A noter que le PASS SANITAIRE sera demandé à l'entrée des stades concernés par l'obligation légale (éducateurs, parents...)

#### **Débutants Tour**

**Matin** : Accueil de **9h30 à 9h50** - Fin à 11h45

**Après-midi** : Accueil de **13h30 à 13h50** – Fin à 15h45

#### **20.11 : Semine**

*Equipes invitées le matin (49)* : Annecy (6) – Annecy le Vx (5) – Argonay (4) – Cheran (5) – Chilly (2) –

Frangy (2) - GFA (10) – Ht Rhône (3) – La Balme de Sillingy (2)– Lac Bleu (4) – Lanfonnet (3) – Semine (3)

*Equipes invitées l'après-midi (45)* : Chavanod (5) – Cran (2) – Dingy (1) – Epagny (6) – La Filière (5) – Meythet (1)

Poisy (3) – Pringy (6) – Semnoz Vieugy (4) Seynod (3) – Sillingy (3) – Thônes (2) – Villaz (4)

#### **27.11 : Valleiry**

*Toutes les équipes sont invitées le matin (45)*

Beaumont Collonges (4) – Cernex (3) – Challex (2) – Cruseilles (3) – Divonne (3) – Neydens (3) – Pays de Gex (10) – Sauverny (2) – St Julien (2) – Valleiry (6) – Viry (4) – Vuache (3)

Feuilles de plateaux manquantes**U9****Le 11.09.2021**

Etrembières 1 – Vuache 1 – Sillingy 1 – Pringy 5 – Aravis 1 – Veigy 1 – TEGG 1 – Sciez 3 -Léman 2 – Vougy 1

**Le 18.09.2021**

Pays de Gex 1 GFA 4 – Lanfonnet 1 – Poisy 1 – Sillingy 1 – Thonon 1 Bons 1 -Bonneville 1

**Le 25.09.2021**

Reignier 3 – TEGG Fém 1 – Arenthon 1 – Pays de Gex 3 – Vuache 2 – Aravis 1 -Amphion 1

**Le 02.10.2021**

Poisy 3 - Neydens 1 – TEGG 5 - Ville la Grand 3

**Le 16.10.2021**

Chilly 1 – Semine 1 – Cernex 1 – Léman 1 – Amphion 3 – TEGG 1 - FC Cluses 1-Ville la Grand1

Feuilles de plateaux manquantes**U7****Le 18.09**

Amphion-Brevon-Chavanod-Mont Blanc

**Le 02.10**

Cernex -Challex-Combloux-Bonneville-Ville la Grand-USAAG-St Jeoire La Tour-Arenthon Scientrier-Lac Bleu-GFA-Cran-Frangy-Dingy-La Balme

**Le 16.10**

Beaumont Collonges-DivonneMagland-MarignierLanfonnet-Semnoz-Epagny-GFA\_-Anthy Margencel-Gavot

**Le 23.10**

Neydens-Sauverny -Vetraz-Seynod-Poisy-Sillingy-Douvaine Loisin-Marin

# COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Présidents : MM. Lucien BAUD – Alain VOSDEY

**SITUATION DES CLUBS AU 16.11. 2021**

---

**SENIORS D1 MASCULIN****Clubs en dérogation :**

US ANNECY LE VIEUX

FC BALLAISON

FC DU CHERAN

FC THONES

**Clubs en règle :**

SS ALLINGES

US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD

US CHILLY

GFA RYUMILLY VALLIERES

HAUT GIFFRE FC

JS REIGNIER

MARIGNIER SPORT

SILLINGY  
THONON EVIAN GRAND GENEVE

**N'ayant pas répondu :**  
ES SEYNOD

### **SENIORS D1 FEMININE**

**Clubs en règle :**  
US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD  
FC CHAMBOTTE  
FC DU CHERAN  
ES CHILLY  
ES DOUVAINNE LOISIN  
US MARGENCEL  
MARIGNIRER SPORT  
JS REIGNIER  
AS THONON

### **U20 D1**

**Clubs en règle :**  
BEAUMONT COLLONGES FC  
FC DU CHERAN  
CLUSES FC  
GP JEUNES DINGY LANFONNET  
US SEMNOZ VIEUGY

### **U17 D1**

**Clubs en dérogation :**  
GP JEUNES DINGY LANFONNET

### **Clubs en règle :**

US ANNECY LE VIEUX  
AG BONS EN CHABLAIS  
CLUSES SCIONZIER FC  
GP PAYS DU MONT BLANC  
GFA RUMILLY VALLIERES  
THONON EVIAN GRAND GENEVE

### **U15 D1**

**Clubs en règle :**  
US ANNECY LE VIEUX  
AG BONS EN CHABLAIS  
CLUSES SCIONZIER FC  
GP PAYS DU MONT BLANC  
THONON EVIAN GRAND GENEVE

*Nous rappelons que les clubs Seniors masculin et féminin D1 en infraction ont 60 jours et les clubs U20 U17 U15 D1 ont 30 jours à partir de la première journée de championnat, afin d'être en conformité avec le Statut des Educateurs.*

Le club **de SEYNOD est** prié se mettre en conformité avec le statut des éducateurs avant la prise de sanctions éventuelles.

### **Autres :**

US ANNECY LE VIEUX : Changement d'éducateur noté  
FC THONES : Changement d'éducateur noté

# COMMISSION DES COUPES

**Présidents :** Pierre BERNARD – Maurice CARUSO

Le tirage au sort des Coupes du District dans les catégories Féminines U 15 (tour de cadrage), Seniors 1er niveau (2ème tour) et Seniors 2ème niveau (3ème tour) a eu lieu au District , ce jeudi à 15 heures en présence de quelques membres de la Commission des Coupes.

Le tour de cadrage des Féminines U 15 a été programmé le samedi 4 décembre ; les rencontres Seniors 1er niveau ont été fixées le dimanche 12 décembre ou le dimanche 19 décembre ou en semaine (nocturne) , en fonction des matchs en retard du championnat. Les rencontres Seniors 2ème niveau ont été prévues le dimanche 12 décembre; et aussi et surtout si les conditions atmosphériques le permettent...

Equipe exemptée pour les Seniors 2ème niveau : St Pierre 2.

**Programme à venir pour les prochains tours ou pour les tours de cadrage:**

- Seniors 1er niveau : tour de cadrage fin février ou début mars puis 1/8ème de finale à Pâques.
- Seniors 2ème niveau : 1/8ème de finale à Pâques.
- Féminines Seniors: 1er tour le dimanche 6 mars.
- Féminines U 18 : tour de cadrage le samedi 19 mars.
- Féminines U 15 : 1/8ème de finale le samedi 26 février.
- U 17 1er niveau et 2ème niveau : tour de cadrage le samedi 16 avril.
- U 15 1er niveau et 2ème niveau : tour de cadrage le dimanche 17 avril.

Petit rappel: les Finales ont été fixées le samedi 11 juin ou le dimanche 12 juin , suivant les catégories , au Stade des Verchères à Ville la Grand organisées par le club Ville la Grand AJ.